

**DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES**

Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

**ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL  
DE LANDRECIES EDOUARD BANHIGNY**

**Rue Maurice Leblond**

**59550 LANDRECIES**

**S.A.S DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES**

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lille

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai

S.A.S au capital de 684 740 Euros – FR67 415 367 275 00021 APE 6920Z RCS LILLE 98 B 1385

Email : [contact@huchette.fr](mailto:contact@huchette.fr) - [www.huchette.fr](http://www.huchette.fr) - TVA acquittée sur les encaissements

**DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES**  
Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31/12/2022

Aux membres de l'assemblée générale,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association de Gestion du Centre Social et Culturel de Landrecies Edouard Bantigny relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27/03/2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne les produits à recevoir, les charges à payer, les cycles produits, achats, charges externes, personnel, opérations financières, immobilisations et capitaux propres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du conseil d'administration**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membre du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

#### **S.A.S DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES**

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lille

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai

S.A.S au capital de 684 740 Euros – FR67 415 367 275 00021 APE 6920Z RCS LILLE 98 B 1385

Email : [contact@huchette.fr](mailto:contact@huchette.fr) - [www.huchette.fr](http://www.huchette.fr) - TVA acquittée sur les encaissements

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Haubourdin, le 31 mars 2023*

**DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES**

Le Commissaire aux comptes

**Antoine HUCHETTE**



**S.A.S DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES**

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lille

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai

S.A.S au capital de 684 740 Euros – FR67 415 367 275 00021 APE 6920Z RCS LILLE 98 B 1385

Email : [contact@huchette.fr](mailto:contact@huchette.fr) - [www.huchette.fr](http://www.huchette.fr) - TVA acquittée sur les encaissements



Actif	01/01/2022 au 31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort	Net	Total
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	8 422.59	8 414.49	8.10	255.71
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	129.99	8 414.49	-8 284.50	-8 036.89
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 292.60		8 292.60	8 292.60
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	167 320.42	126 769.12	31 551.30	43 231.12
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS	27 404.61	23 285.19	4 119.42	6 650.97
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	129 915.81	102 483.93	27 431.88	36 580.15
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	22.87		22.87	22.87
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	22.87		22.87	22.87
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)</b>	165 765.88	134 183.61	31 582.27	43 609.70
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	208 711.05		208 711.05	213 134.51
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES				
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	208 711.05		208 711.05	213 134.51
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	356 717.34		356 717.34	292 724.49
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 499.15		1 499.15	1 887.98
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)</b>	666 927.54		666 927.54	507 746.98
<b>FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)</b>				
<b>ECART DE CONVERSION ACTIF (5)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	732 693.42	134 183.61	598 509.81	551 256.68



**BILAN**

Passif	31/12/2022	31/12/2021
	Montant	Total
CAPITAL	20 596.34	20 596.34
<b>FONDS PROPRES</b>		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	6 855.72	6 855.72
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	19 241.86	19 241.86
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES	205 937.00	168 661.58
REPORT A NOUVEAU		
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	13 868.59	37 275.42
<b>SITUATION NETTE (1)</b>	<b>268 499.51</b>	<b>252 630.92</b>
<b>AUTRES FONDS</b>		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 739.10	17 214.16
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL AUTRES FONDS (2)</b>	<b>15 739.10</b>	<b>17 214.16</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)</b>	<b>284 238.61</b>	<b>269 845.08</b>
FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES		
<b>TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (3)</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	104 157.97	122 377.16
<b>TOTAL PROVISIONS (4)</b>	<b>104 157.97</b>	<b>122 377.16</b>
<b>DETTES</b>		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	87 104.28	56 184.66
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	74 293.22	72 423.27
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	5 863.00	859.24
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	44 922.23	29 567.97
<b>TOTAL DETTES (5)</b>	<b>212 182.73</b>	<b>159 034.44</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>598 609.81</b>	<b>581 266.68</b>



**COMPTES DE RESULTAT**

Sélection période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Toutes les écritures

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31/12/2021
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
COTISATIONS	3 147.50		2 305.50
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	219 494.13		166 249.97
DONT PARRAINAGES			
<b>VENTES DE BIENS ET SERVICES</b>		<b>219 494.13</b>	<b>166 249.97</b>
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	568 138.82		564 707.20
VERSEMENT DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	94.00		0.56
DONS MANUELS	94.00		0.56
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
<b>PRODUITS DE TIERS FINANCEURS</b>		<b>568 232.82</b>	<b>564 707.76</b>
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	46 006.61		30 737.80
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			
AUTRES PRODUITS	26 042.65		18 789.58
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>862 923.71</b>	<b>782 790.61</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		250 432.92	194 642.54
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	16 259.49		16 114.07
SALAIRES ET TRAITEMENTS	445 064.70		430 482.58
CHARGES SOCIALES	127 524.09		121 458.94
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	17 691.68		18 037.25
DOTATIONS AUX PROVISIONS	16 780.81		16 925.82
REPORTS EN FONDS DEDIES			
AUTRES CHARGES	6 803.70		4 239.88
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		<b>880 556.89</b>	<b>801 901.08</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)</b>		<b>17 366.82</b>	<b>-19 110.47</b>



**COMPTES DE RESULTAT**

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31/12/2021
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 219.49		660.48
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)</b>		1 219.49	660.48
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER (3-4)</b>		1 219.49	660.48
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	32 631.64		66 192.62
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	7 061.06		7 693.20
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)</b>		39 692.70	73 885.82
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	9 410.42		18 160.41
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)</b>		9 410.42	18 160.41
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)</b>		30 282.28	55 725.41



**COMPTE DE RESULTAT**

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31.12.2021
	Montant	Total	1621
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
<b>TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)</b>		<b>903 835.90</b>	<b>867 336.91</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)</b>		<b>889 967.31</b>	<b>820 061.49</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>		<b>13 868.59</b>	<b>37 275.42</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>			
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	77 599.93		63 348.74
BENEVOLAT	99 002.88		76 938.13
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>176 602.81</b>	<b>140 286.87</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	77 599.93		63 348.74
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE	99 002.88		76 938.13
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>176 602.81</b>	<b>140 286.87</b>



**COMPTE DE RESULTAT**

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE**

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
<b>TOTAL (875)</b> 0.00			<b>871 Prestations en nature</b>		
<b>861</b>	<b>Mise à disposition gratuite de biens</b>		871000	PRESTATIONS EN NATURE	77 599.93
861000	MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	77 599.93	<b>TOTAL (871)</b> 77 599.93		
<b>TOTAL (861)</b> 77 599.93			<b>875 Dons en nature</b>		
<b>864</b>	<b>Personnel bénévole</b>		875000	BENEVOLAT	99 002.88
864000	BENEVOLAT	99 002.88	<b>TOTAL (864)</b> 99 002.88		
<b>Total charges contributives volontaires</b> 176 602.81			<b>Total produits contributives volontaires</b> 176 602.81		



## 1 **Objet social**

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'Association est implantée au cœur des quartiers de la ville de Landrecies située en milieu rural, elle gère l'équipement du Centre Social et Culturel, établissement polyvalent / généraliste ouvert à tous les citoyens, où chacun peut y trouver des activités et des services. Elle développe l'action sociale et éducative, accompagne les initiatives des habitants et promeut les actions citoyennes. Cet équipement se veut être :

- un équipement à vocation sociale globale.
- un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle.
- un lieu d'animation de la vie sociale.
- un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

L'Association a pour but la gestion directe ou indirecte des équipements de l'Association ou dont les promoteurs décideraient de lui confier la responsabilité ainsi que la recherche de concours financiers nécessaires à la création et à leur fonctionnement.

## 2 **Description des moyens mis en œuvre**

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Moyens matériels :
  - Des locaux qui nous sont mis à disposition par la commune de Landrecies, siège de l'Association, situés rue Maurice Leblond.
  - Deux véhicules 9 places facilitant l'aller vers et la mobilité des habitants
  - Les équipements matériels nécessaires à la mise en place de bonnes conditions de travail, et à la mise en place des activités à vocation éducative, culturelle, sportive, en vue de l'insertion et du lien social.
- Moyens humains :
  - Une équipe salariée répartie en différents pôles (pilotage, accueil, logistique/entretien, animation
  - Des instances de la vie associative notamment :
    - ✓ un bureau composé de 7 personnes (présidente et vice-président, trésorier et vice-trésorier, secrétaire et vice-secrétaire et président d'honneur)
    - ✓ le Conseil d'Administration, composé de 23 membres, dont 9 membres de droit et 14 membres habitants-élus renouvelés par tiers tous les ans.

## 3 **Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**

### 3.1 **Faits caractéristiques de l'exercice**

- Lors de l'absence pour maladie de madame DUCROCQ Sandrine, au service de l'accueil, plusieurs Contrats à Durée déterminée ont été réalisés, par madame RAMBOER Magali :
  - du 05/01/2022 au 23/01/2022
  - du 24/01/2022 au 30/11/2022
  - du 06/12/2022 au 16/12/2022



- Changement de Présidence, suite aux votes des membres des Administrateurs habitants lors de l'Assemblée Générale le 09 mai 2022, monsieur LEBLOND Didier a été élu Président, lors du Conseil d'Administration pour l'élection du nouveau Bureau le 10 mai 2022
- Création d'un nouveau poste « Chargée d'Insertion Socioprofessionnelle », en octobre 2022 sous la responsabilité de madame BLAS Hélène
- Changement de Responsable Adulte Famille, en octobre 2022, madame ABBADI Louisa, après un recrutement en interne, a pris cette responsabilité
- Rupture conventionnelle de madame BRIGUE Martine le 26/10/2022
- Départ en retraite de madame DELPORTE Fabienne le 1<sup>er</sup> décembre 2022
- Madame DELPORTE Fabienne a contracté un CDD du 02 au 17/12/2022
- Suite à plusieurs infiltrations d'eau venues du toit, plusieurs salles du bâtiment ont été non utilisables lors du dernier trimestre 2022. L'organisation des différentes activités a été perturbée. La grande salle non utilisable, le réveillon de la solidarité a été organisé en extérieur à la salle polyvalente, prêtée par la Commune. Les travaux de réfection du toit ont donc débuté.
- Début des travaux, en fin d'année, dans le Hall d'Honneur, par les services techniques de la Commune de Landrecies, en vue du changement du pôle accueil. En effet, l'accueil va se faire côté boulevard Bonnaire
- La Caisse d'Allocations Familiales a effectué un contrôle de conformité des actions CLAS, Accueil Extrascolaires et Ados, pour les périodes de 2019 et 2020.
- Pour les vacances scolaires, un CEE a été contracté :
  - DELILLE Eva en octobre 2022

### **3.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture**

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

## **4 Principes et méthodes comptables**

### **4.1 Principes généraux**

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.



#### 4.1.1 *Changement de méthode comptable*

Notre entité n'a pas connu de changement de méthode comptable

#### 4.1.2 *Changements d'estimation*

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

#### 4.1.3 *Corrections d'erreurs*

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

#### 4.2 **Dérogations**

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

#### 4.3 **Principales méthodes comptables**

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

### 5 **Informations relatives aux postes du bilan**

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.



#### 5.1 **Actif immobilisé**

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 5.1.2.2.

5.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	8 422.59	0	0	8 422.59
Immobilisations corporelles	162 530.03	5 764.25	10 973.86	157 320.42
Immobilisations financières	22.87	0	0	22.87
<b>Total</b>	<b>170 975.49</b>	<b>5 764.25</b>	<b>10 973.86</b>	<b>165 765.88</b>

5.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	8 166.88	247.61	0	8 414.49
Immobilisations corporelles	119 298.91	4 503.65	10 973.86	125 769.12
Immobilisations financières	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>127 465.79</b>	<b>4 751.26</b>	<b>10 973.86</b>	<b>134 188.61</b>



5.1.2.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

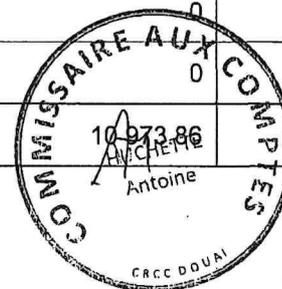
Augmentations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	0	247.61	0	0
Immobilisations corporelles	0	4 503.65	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>4 751.26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.1.2.2 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement		Postes du résultat avec dotation		
	Mode	Taux	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	Linéaire	33% à 100%	247.61	0	0
Immobilisations corporelles	Linéaire	25% à 33%	4 503.65	0	0
Immobilisations financières	N/A		0	0	0
<b>Total</b>			<b>4 751.26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2 Tableau des dépréciations de l'Actif

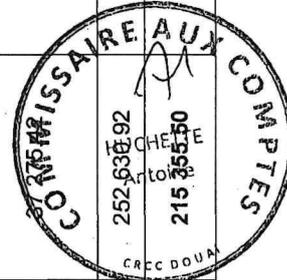
Rubriques	Situations et mouvements			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0	247.61	0	0
Immobilisations corporelles	0	4 503.65	10 973.86	0
Stocks	0	0	0	0
Créances	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>4 751.26</b>	<b>10 973.86</b>	<b>0</b>



5.3 **Fonds propres**

5.3.1 **Tableau de variation des Fonds propres**

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	27 452.06	0	0	0	27 452.06
Fonds propres avec droit de reprise	19 241.86	0	0	0	19 241.86
Ecart de réévaluation	0		0	0	0
Réserves « dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	168 661.58	37 275.42	0	0	205 937.00
Report à nouveau « dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	0	0	0	0	0
Excédent ou déficit de l'exercice « dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		-37 275.42	0	0	13 868.59
<b>Situation nette</b>	252 636.92	0	0	0	266 499.51
<b>TOTAL</b>	215 355.80	0	0	0	266 499.51



5.3.2 Réserves, statutaires ou contractuelles, pour projet de l'entité, autres, ...

5.3.2.1 Réserves statutaires et contractuelles  
Les réserves statutaires sont d'un montant de : 205 937.00 €.

5.3.2.2 Réserves pour projet de l'entité

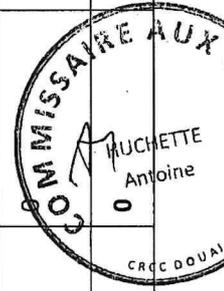
Le « projet de l'entité », est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'entité pour réaliser l'objet social rappelé en première partie de cette Annexe. La réserve pour projet de l'entité est nulle.

#### 5.4 Fonds reportés et dédiés

5.4.1 Fonds dédiés

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation « Utilisations des fonds dédiés » dans les Produits au compte de résultat.

Variation des fonds dédiés issus de	Utilisation			A la clôture de l'exercice			
	Montant global avant changement de méthode lié au nouveau règlement	Impact changement de méthode lié au nouveau règlement	Montant global après changement de méthode lié au nouveau règlement	Report	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



Lorsqu'une ressource inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'entité envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés »

Figurent en fonds dédiés à la clôture de l'exercice les ressources dédiées à des projets définis non totalement utilisés, le cas échéant relatives à des projets terminés dont l'organe habilité de notre entité a décidé de transférer les ressources disponibles à un autre projet défini avec l'accord du tiers financeur.

#### 5.4.1.1 Subventions d'exploitation

Les sommes inscrites en fonds dédiés correspondent soit à la part non consommée s'il s'agit d'une convention annuelle dont le financeur ne réclame pas la restitution, soit à la part non consommée de la partie rattachée à l'exercice s'il s'agit d'une convention pluriannuelle.

Situations	Montant total	Au début de l'exercice	Report (Augmentation)	Utilisation (Diminution)	En fin d'exercice
Ressources					
Subvention	568 138.82	568138.82	0	0	568 138.82
Dons	94.00	94.00	0	0	94.00
<b>Total</b>	<b>568 232.82</b>	<b>568 232.82</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>568 232.82</b>



5.5 État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice

Créances	Liquidité de l'actif		Dettes	Degré d'exigibilité du passif		
	Montant brut	Echéances à 1 an au plus		Echéances à plus de 1 an et 5 ans plus	Echéances à plus de 5 ans	Montant brut
Créances de l'actif immobilisé :						
Créances rattachées à des participations	0					
Prêts						
Créances de l'actif circulant :						
Créances Clients et Comptes rattachés	208 711.05	208 711.05				
Autres	1 499.15	1 499.15				
Charges constatées d'avance						
			Emprunts obligataires convertibles			
			Autres emprunts obligataires			
			Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit) dont :			
			- à 1 an au maximum à l'origine			
			- à plus de 1 an à l'origine			
			Emprunts et dettes financières divers	87 104.28	87 104.28	
			Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	74 293.22	74 293.22	
			Dettes fiscales et sociales	5 863.01	5 863.01	
			Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	44 852.72	44 852.72	
			Autres dettes			
			Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>210 210.20</b>	<b>210 210.20</b>	<b>TOTAL</b>	<b>212 113.23</b>	<b>212 113.23</b>	



## 6 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés ;

Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;

Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

### 6.1 Résultats par activité

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre (= libre)		13 868.59
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>13 868.59</b>

### 6.2 Produits par origine

### 6.3 Produits du compte de résultat

#### 6.3.1 Produits de tiers financeurs

##### 6.3.1.1 Concours publics et subventions d'exploitation

##### 6.3.1.1.1 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics	0				
Subvention d'exploitation	16 719.54	106 031.74	253 642.67	181 744.87	10 000.00
Subvention d'investissement	0			34 523.23	

#### 6.3.2 Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

Reprises

— Sur amortissements : 46 006.61 €

#### 6.3.3 Utilisations des fonds dédiés

— Utilisation de fonds reportés : 0 €

#### 6.4 Charges du compte de résultat

Pas de spécificités à signaler.

#### 6.5 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature, puisque :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;
- L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.
- Concernant les contributions en nature 2022, nous comptabilisons :
  - o En mises à disposition des locaux :
    - à Landrecies : 61 573,39 €
    - à Bousies : 15 922,54 €
  - o En valorisation du bénévolat : 99 062,88 €



**DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES**  
Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille

**ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LANDRECIES**  
**EDOUARD BANTIGNY**  
Siège social : Rue Maurice Leblond  
59550 LANDRECIES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Le tableau joint en annexe du présent rapport présente les différentes conventions passées au cours de l'exercice écoulé.

*Fait à HAUBOURDIN, le 31 mars 2023*

**DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES**  
Le Commissaire aux comptes  
**Antoine HUCHETTE**



**S.A.S DOMINIQUE HUCHETTE ET ASSOCIES**

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lille  
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai  
S.A.S au capital de 684 740 Euros – FR67 415 367 275 00021 APE 6920Z RCS LILLE 98 B 1385  
Email : [contact@huchette.fr](mailto:contact@huchette.fr) - [www.huchette.fr](http://www.huchette.fr) - TVA acquittée sur les encaissements